

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 AOUT 2014

L'an deux mil quatorze et le trente août à 10 heures 00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry BELLEMAIN, Maire.

Présents : Mesdames MOUSSET, BARTHELEMY, DENIS et Messieurs BELLEMAIN, HAKKENBERG.

Absente : Mme BESSE

Absent excusé : M. POLATOUCHE.

Procuration : M. POLATOUCHE à M. BELLEMAIN

Mme Isabelle BARTHELEMY est élue secrétaire de séance.

Nombre de conseillers en exercice : 7 - Présents : 5 - Qui ont pris part à la délibération : 6

Présents dans la salle : Catherine LARUE-DIXON

Lecture des comptes rendus :

Compte rendu du 2 août 2014 approuvé à l'unanimité.

1. LOCATION ATELIER

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que suite à la délibération 47/14 le contrat proposé à Marine et Thomas CLEMENT ne correspond pas dans les engagements de la durée de location, mais qu'il a été fait un prêt à usage pour les terres, en date du 1er août 2014 d'une durée d'1 an reconductible. Monsieur le Maire propose au conseil municipal une convention d'occupation précaire, pour Marine et Thomas CLEMENT, concernant la location d'une partie l'atelier (16 m²) pour une durée de 2 ans. Le prix de la location est fixé à 100,00€ par mois et payable au mensuel. La convention d'occupation précaire débutera le 1er septembre 2014 et finira le 30 août 2016. Le Conseil Municipal, à l'Unanimité : Accepte le prêt à usage pour les terres proposé à Marine et Thomas CLEMENT à compter du 1er août 2014. Accepte la convention d'occupation précaire d'une durée de 2 ans à compter du 1er septembre 2014 au 30août 2016. Accepte le prix de la location à 100€ mensuel.

2. QUESTIONS DIVERSES

- Une demande de rachat de crédits actuels du Crédit Agricole a été faite auprès du CIC. Le CIC refuse pour cause de raison financière médiocre.
- Dénéigement : M. GALIANO de Lange et FIGUIERE sont invités à faire une proposition pour Curel.

La Séance est levée à 10h28.